

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

ASSEMBLEA DI CORSICA

1^{ERE} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021
28 ET 29 JANVIER 2021

N° 2021/E1/002

MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR : Mme Anne TOMASI AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA ».

OBJET : SOUTIEN AUX ETUDIANTS CORSES.

VU la loi ORE du 8 mars 2018 relative à la réussite des étudiants,

VU la délibération N° 17/333 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2017 adoptant le schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

VU la délibération N° 19/317 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2019 approuvant le schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023,

VU la délibération N°18/268 AC de l'Assemblée de Corse autorisant la mise en œuvre du schéma territorial transitoire d'aide aux étudiants,

VU la délibération N° 20/200 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption du volet « SALVEZZA » du plan Salvezza è Rilanciu (Acte I),

VU la délibération N° 18/113 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le « Pattu per a Ghjuventù / Pacte pour la Jeunesse »,

VU la loi du 10 août 2007 relative à l'autonomie des Universités,

CONSIDERANT la crise COVID-19 et les différentes phases de confinement depuis mars 2020,

CONSIDERANT que les Universités sont fermées à l'accueil physique depuis le 28 octobre 2020,

CONSIDERANT que d'après de nombreuses études, les troubles psychiques ont considérablement augmenté durant les périodes de confinement,

CONSIDERANT que le développement du lien social est très important chez les 18-25 ans,

CONSIDERANT que, durant le 2^{ème} confinement, les étudiants ont dû arrêter tout déplacement à leur université, contrairement à une grande partie des actifs, qui a pu continuer à se rendre au moins partiellement sur son lieu de travail,

CONSIDERANT la difficulté de suivre un enseignement entièrement à distance,

CONSIDERANT que cela accroît considérablement le risque de décrochage scolaire,

CONSIDERANT les difficultés financières immanquablement liées à la crise sanitaire et économique qui impactent durement de nombreux étudiants,

CONSIDERANT la détresse scolaire et/ou psychologique induite par tous ces facteurs à de nombreux étudiants,

CONSIDERANT les faibles effectifs dans la plupart des filières à l'Université di Corsica,

CONSIDERANT que les mesures prises par le gouvernement français, afin d'aider les étudiants, ne sauraient constituer une réponse totale,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPORTE son soutien aux étudiants corses dans ces moments difficiles de leur vie scolaire et sociale.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif et aux différents conseillers exécutifs d'organiser un espace de concertation avec l'Université di Corsica et le Gouvernement, afin d'envisager une réouverture progressive de l'Université et un accueil différencié des étudiants, rendus possibles par les petits effectifs inscrits au sein de notre Université.

DEMANDE au Gouvernement de tenir compte de la détresse psychologique de nombreux jeunes et de tout mettre en place pour les aider à surmonter cette crise.